



SUPER KOTE 3000

PEINTURE ACRYLIQUE AU LATEX

FINI SEMI-LUSTRÉ LIGNE 304

Caractéristiques

- Peinture au latex fini semi-lustré
- Lavable
- Fini semi-lustré
- Séchage rapide
- Nettoyage à l'eau

Description générale

Peinture acrylique au latex fini semi-lustré de qualité supérieure qui présente de bonnes caractéristiques de lavage. Le produit peut s'appliquer sur les murs et les moulures intérieurs des cuisines, couloirs, salles de bains, ou d'autres zones où la maintenance de routine est nécessaire. Ce produit sèche rapidement et résiste aux éclaboussures pendant l'application.

Usages recommandés

Peinture de qualité professionnelle pour un usage commercial et résidentiel sur plaques de plâtre, plâtre, bois, métal et maçonnerie. Excellent pour les retouches et masque les imperfections dans la construction neuve et les travaux de peinture.

Restrictions

- Appliquer seulement lorsque la température de la surface et de l'air est supérieure à 10 °C (50 °F).

Renseignements sur le produit

Couleurs — Standard :	Données techniques [◇]	Blanc
Blanc	Type de liant	Acrylique
	Type de pigment	Dioxyde de titane
	Solides par volume	28,9 ± 1,0 %
— Bases à teinter :	Recouvrement par 3,79 l à l'épaisseur de feuil recommandée	27,9 - 37,2 m ² (300-400 pi ²)
304-32, Base pastel	Épaisseur de feuil recommandée	— Humide 4,0 à 5,3 mils — Sec 1,2 à 1,5 mils
304-33, Base à teinter	Selon la texture et la porosité du substrat. S'assurer d'évaluer la bonne quantité de peinture pour le travail à effectuer. Cela garantira l'uniformité de la couleur et évitera de devoir disposer de quantités excessives de peinture.	
— Couleurs spéciales :	Temps de séchage à 25 °C (77 °F) à 50 % HR	— Sec au toucher 2 heures — Prêt à recouvrir 4 heures
Contactez votre détaillant.	Une humidité élevée ou des températures froides peuvent prolonger le temps de séchage, de recouvrement et de durcissement.	
Certifications et qualifications :	Mode de séchage	Coalescence
Les produits indiqués dans cette fiche technique contiennent un maximum de 100 grammes par litre de COV (0,83 lb/gallon), moins l'eau et les solvants.	Viscosité	90 – 95 KU
Ce produit est conforme à la réglementation de l'Ozone Transport Commission en tant que revêtement non mat.	Point d'éclair	N/D
Ce produit répond aux critères des projets LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) en tant que revêtement non mat.	Éclat/Lustre	Semi-lustré 45 - 55 unités @ 16 °C (60 °F)
	Température de la surface à l'application	— Min. 10 °C (50 °F) — Max. 32 °C (90 °F)
Assistance technique :	Dilution	À l'eau propre
Ce produit est offert chez un détaillant indépendant autorisé. Pour connaître l'emplacement du détaillant le plus proche, appeler au 1-800-361-5898 ou consulter le site www.coronadopaint.ca	Diluant de nettoyage	Eau tiède savonneuse
	Poids par contenant de 3,79 l	4,54 kg (10,0 lb)
	Température d'entreposage	— Min. 4,4 °C (40 °F) — Max. 35 °C (95 °F)
	Composés organiques volatils (COV)	
	94 grammes/litre	0,35 kg/3,79 l (0,78 lb/gallon)

[◇] Les valeurs indiquées sont pour le blanc. Pour obtenir les valeurs d'autres bases ou couleurs, prière de communiquer avec un détaillant.

Préparation de la surface

Les surfaces doivent être propres, sèches et exemptes de saleté, graisse, huile, savon, cire, de peinture écaillée, matériaux solubles dans l'eau et de moisissure. Enlever le revêtement écaillé et sabler ces zones afin d'amincir les rebords de la peinture pour obtenir un fini uniforme. Les surfaces lustrées doivent être sablées. Les surfaces sur des cloisons sèches doivent être exemptes de poussière de sablage. Apprêter avant et après le remplissage de trous de clous, de fissures et autres imperfections.

Les surfaces nouvellement plâtrées ou de maçonnerie doivent être complètement sèches (30 jours) avant d'appliquer toute couche de base. Le plâtre sec doit être dur, légèrement lustré et un niveau de pH maximal de 10; le plâtre mou, poreux ou poudreux indique que le temps de séchage n'est pas terminé.

Apprêts : Les surfaces neuves doivent être bien apprêtées. Les surfaces déjà peintes doivent être apprêtées ou retouchées au besoin. Il existe bon nombre d'apprêts spécialisés disponibles dans notre famille de marques, qui peuvent être utilisés sur des substrats difficiles à traiter comme le bois dont les tannins ressortent, les surfaces lustrées dures, ou tout autre substrat sur lequel l'adhésion de la peinture ou l'élimination de taches cause un problème particulier. Votre détaillant peut vous recommander le bon apprêt qui conviendra à vos besoins.

AVERTISSEMENT! Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU, NOTAMMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked_questions-questions_posees-fra.php

Application

Bien brasser avec un mouvement circulaire et montant, afin d'assurer un mélange uniforme.

Rouleau – Outil de 9,5 mm à 31,8 mm (3/8" à 1¼"), en fonction de la texture de la surface

Pinceau – Nylon ou filament en polyester

Pulvérisateur, sans air – Pression liquide : 1 500 à 2 000 PSI; orifice de la buse : 0,38-0,48 mm (0,015 - 0,019").

Nettoyage

Nettoyer avec de l'eau chaude, savonneuse.

Renseignements en matière de santé sécurité et environnement

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré. Le contenant doit être bien fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Si le produit se renverse, l'essuyer avec un chiffon absorbant inerte et le jeter conformément aux règlements municipaux. Bien se laver après avoir manipulé.

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. PROTÉGER CONTRE LE GEL

**Consulter la fiche signalétique de ce produit
pour tous renseignements en matière de
santé et de sécurité.**